

Vous avez acquis des compétences précieuses au fil des années grâce à votre travail ? Saviez-vous que vous pouvez les transformer en diplôme grâce à la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) ? ????∏

???? **Qu'est-ce que la VAE** ? La VAE est un dispositif qui permet à toute personne, quel que soit son âge, son niveau d'études ou son statut, de faire reconnaître officiellement les compétences acquises par l'expérience professionnelle.

???? Pourquoi choisir la VAE?

- **Reconnaissance** : Obtenez un diplôme qui valorise vos compétences.
- Évolution : Accédez à de nouvelles opportunités professionnelles.
- Fierté : Faites reconnaître votre savoir-faire et votre expertise.

???? Comment ça marche?

- 1. **Information**: Renseignez-vous sur les diplômes accessibles via la VAE.
- 2. Candidature : Constituez un dossier de demande de VAE.
- 3. Validation: Présentez vos compétences devant un jury.

???? Envie d'en savoir plus ? Découvrez toutes les étapes de la VAE et commencer votre démarche dès aujourd'hui!

Prenez contact avec un(e) consultant(e) proche de chez vous :

Par téléphone : 06 75 56 35 15

Par mail: valerie.guillemot@orientaction.com
Sur notre site internet: www.muformation.com

#VAE #Muformation #Orientaction #ValidationDesAcquis #FormationContinue #Diplôme #Compétences #ÉvolutionProfessionnelle #Reconnaissance